

PASS CLASSES DE MER
Grille de notation des projets 2026-2027

Critères	Conditions	Nombre de points	Note max.
Etablissement bénéficiaire de précédents appels à projets Pass classes de mer	Aucun séjour financé en 2024 ni 2025	6	6
	Etablissement financé pour des séjours en 2024	4	
	Etablissement financé pour des séjours en 2025	2	
	Etablissement financé pour des séjours en 2024 <u>et</u> 2025	0	
Durée du séjour	3 jours	0	5
	4 jours	2	
	5 jours	3	
	6 jours et +	5	
Diversité des types d'activités prévus	1 seul type d'activité <i>(bonus si l'activité porte sur la découverte des métiers et activités maritimes)</i>	0 (+2)	10
	2 types d'activités <i>(bonus si une des 2 activités porte sur la découverte des métiers et activités maritimes)</i>	3 (+2)	
	3 types d'activités	7	
	Bonification spécifique pour la mise en œuvre d'actions en faveur de l'égalité filles-garçons dans le cadre des séjours	3	
Publics/zones prioritaires	Publics prioritaires (groupes/ classes SEGPA/LEA/EREA ou ULIS, jeunes relevant de l'ASE ou en situation de handicap) (*)	6	9
	Etablissement en QPV/QVA		
	Etablissement en REP/REP+		
	Etablissement « orphelin » niveau 1 <i>(établissement hors REP/QPV dont l'IPS est inférieur ou égal à 78)</i>		
	Etablissement en zone rurale autonome très peu dense	4	
	Etablissement « orphelin » niveau 2 <i>(établissement hors REP/QPV dont l'IPS est supérieur à 78 et inférieur ou égal à 96)</i>		
	Etablissement faisant partie d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)		
	Lycée	3	
Période du séjour	Séjours ayant lieu entre le 1 ^{er} novembre 2025 et le 31 mars 2026	3	3
		Total max.	33

NB : en cas de nécessité de départager des projets ayant obtenu la même note, un classement subsidiaire sera effectué en fonction de l'Indice de Position Sociale.

(*) Sur ce critère, la note est calculée au prorata du nombre de jeunes concernés. Exemple : Pour un groupe de 80 élèves comprenant 15 élèves de SEGPA + 5 élèves ULIS (soit 20 % de l'effectif), la note sera de 1,5 sur 6